



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ, par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Nazaire :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Nazaire, adoptera conformément au Code municipal, le budget 2024 et le programme triennal des immobilisations 2024, 2025 et 2026 lors de séances spéciales qui seront tenues le 11 décembre 2023 à 19 h 15 et 19 h 30 à la salle du conseil municipal située au 174, rue Principale.

De plus, tel que prévu par le Code municipal, les délibérations du conseil et les périodes de questions, lors de ces séances, porteront exclusivement sur le budget 2024 et le programme triennal des immobilisations 2024, 2025 et 2026.

Si vous avez des questions concernant le budget 2024 ou le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026, veuillez-nous les adresser par courriel au : pytremblay@ville.saint-nazaire.qc.ca

Donné à Saint-Nazaire, ce 1^{er} décembre 2023.

Pierre-Yves Tremblay, CPA, auditeur
Directeur général et greffier trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Pierre-Yves Tremblay, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication dans les deux endroits prévus à cet effet.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Saint-Nazaire ce 1^{er} décembre 2023.

Pierre-Yves Tremblay, CPA, auditeur
Directeur général et greffier-trésorier